

AUTRES OUVRAGES DE L'AUTEUR.

- 1 Confession du général Bonaparte à l'abbé Maury ,
1 vol. in-8°.
- 2 Notes historiques sur Bernadotte , Bonaparte , Ber-
thier , Soult , Macdonald , Reynier , sir Robert Wil-
son , etc. , 2 vol. in-8°.
- 3 Histoire de la Guerre d'Espagne , de 1808 à 1814 ,
1 vol. in-8° , avec une carte d'Espagne , 1 vol. in-8°.
- 4 Histoire de la Guerre de Russie , en 1812 , 1 vol. in-8° ,
avec une carte du théâtre de la guerre.
- 5 Histoire de la Guerre de la Restauration , en 1814
et 1815 , 1 vol. in-8° , avec le portrait de l'auteur et
une carte de France.
- 6 Tableau de la Grande-Bretagne , 1 vol. in-8°.
- 7 Histoire des Guerres civiles des Français , 1 vol. de
500 pages ; *manuscrit* , avec une carte de la Vendée.
- 8 Examen des ouvrages de Las Cases , Bonaparte , etc.
4 vol. in-8° , *manuscrit*.
- 9 L'Art de la Guerre , 1 vol. in-18 , *manuscrit*.
- 10 Mémoires *secrets* du général Sarrazin , 1 vol. in-18 ,
manuscrit.

ERRATA.

Pages.	lignes.	au lieu de	lisez.
62	— 2	1794	— 1797.
194	— 20	place	— plus.
214	— 5	un	— mon.
218	— 12	ton	— air.
255	— 29	aborder	— abonder.
299	— 26	ciudad	— ciudad.
315	— 20	francs	— livres sterling.
525	— 6	dit	— rapporté.
420	— 17	1819	— 1813.
453	— 50	illégal	— faux.

PRÉFACE.

u 22408-73 —

Je me suis décidé à publier mes Mémoires , par les égards que je dois à l'armée française dont j'ai partagé les lauriers , et par mon désir de lui prouver , ainsi qu'aux habitans des pays que j'ai administrés , que ma conduite a été constamment irréprochable. Le sieur Decazes , ancien ministre de la police générale a eu l'infamie de trahir la confiance de Louis-dix-huit , en me faisant destituer par un faux rapport fait à S. M. , par le ministre de la justice le 15 janvier 1817. Non content de m'avoir réduit à la mendicité , par cette destitution arbitraire , il a eu la scélératesse de me faire condamner aux travaux forcés , par ses *compères* les juges de Paris , qui depuis la tyrannie de Napoléon , ne connaissent d'autre loi , que la volonté des ministres. Pour prouver leur dévouement à Decazes , ces juges prévaricateurs me condamnèrent , le 23 juillet 1819 , pour une prétendue bigamie démontrée *légalement impossible* , puisque , le 26 mai 1813 , j'étais contumax de la peine de mort , par jugement du conseil de guerre , séant à Lille , le 15 novembre 1810 , et par conséquent privé de la *capacité légale* de contracter le lien conjugal d'après les articles 3 et 28 du code civil , 475 et 476 du code d'instruction criminelle.

Ces infâmes violateurs des lois ont inventé *la mort civile* qui n'a jamais existé contre moi , afin d'annuler mon mariage légal , avec mon épouse Marie Delard , du 14 mai 1817. Ils m'ont accusé faussement d'avoir négligé de purger ma contumace du 15 novembre 1810 , lorsqu'il est authentique que je me suis représenté , *le cinq mai* 1814 , conformément à l'article 29 du code civil , et que le roi , par ordonnance royale du 1^{er} février 1815 , a déclaré la susdite contumace annulée , d'après l'article 14.

de la Charte. Malgré leurs impostures démontrées légalement par les archives du ministère de la guerre, ils ont refusé de me renvoyer par devant mes juges naturels, les membres d'un conseil de guerre, nul ne pouvant être distrait de ses juges naturels, aux termes de l'article 62 de la Charte. Ils ont poussé l'infamie jusqu'à me déclarer marié à Livourne en Italie, quoiqu'ils eussent frappé d'inscription de faux l'écrit de Livourne du neuf juin 1798 l'article 45 du code civil déclarant que le dit écrit a cessé de faire foi, par la dite inscription de faux.

Le motif d'une conduite si criminelle avait pour but de me punir d'avoir renversé Bonaparte, d'avoir publié des ouvrages où brille la vérité, d'avoir réclamé un million d'arriéré de solde, depuis 1798, aux termes de la loi, et d'avoir refusé d'épouser une belle que le ministre voulait offrir à la Cour, pour assurer la continuation de sa faveur. On trouvera de plus amples détails dans cet ouvrage dont le contenu prouve mathématiquement que les magistrats actuels ont pour devise de *vivre* en se moquant des lois, tandis que l'ancien parlement se faisait gloire de braver les ministres, et déclarait vouloir *périr*, en défendant les lois du royaume. J'ai fait mon devoir. J'ai réclamé auprès des pairs et députés, l'exécution des codes protecteurs de la liberté des Français. Ma pétition présentée tous les ans, depuis 1818, a été brutalement repoussée par l'ordre du jour, et les assassins de l'innocent vieux soldat, de la veuve mon épouse, et de ma fille l'orpheline, ont été applaudis pour leur férocité, au lieu d'être punis selon la rigueur des lois!

Une démoralisation si affligeante ne doit être attribuée qu'au scélérat Corse qui a séduit la génération présente, par la corruption qu'il a introduite dans toutes les hautes classes de la société, en autorisant par l'impunité, les abus les plus criminels. Il disait, à qui voulait l'entendre : « Que l'honneur était un mot vide de sens, et que l'or « était la clef des cœurs! » Aussi l'amiral Villeneuve

PRÉFACE.

lui écrivit-il de Rennes, avant de se suicider, le 5 mai 1806.

« Votre ambition et votre incapacité ont causé la perte
 « de notre marine, dans les fatales journées d'Aboukir
 « et de Trafalgar..... Accablés d'impôts, et gémissant
 « sous votre sceptre de fer, les Français en sont réduits
 « à verser des pleurs sur votre despotisme militaire
 « impitoyable..... Comme vous êtes le plus grand cri-
 « minel qui fut jamais, comptez que votre mort sera
 « prochaine et terrible, et mettra fin aux atrocités qui
 « font la honte de notre époque..... Tremblez, tyran!
 « Vous êtes abhorré, et les malédictions de tous les bons
 « français, vous poursuivront par delà le tombeau!!
 « signé : l'amiral Villeneuve. »

Qu'aurait donc dit ce loyal et intrépide marin, s'il avait eu la douleur de voir les terribles désastres arrivés après sa mort, en Espagne, en Russie, en Allemagne et en France, jusqu'à la déroute de Waterloo? Cependant ce Bonaparte monstre à cœur de tigre, est porté aux nues, par des écrivains mercenaires dont l'encre est un affreux mélange de poison, de boue, de sang, de fer et de feu! Hoche et Toussaint empoisonnés, Kléber poignardé, le duc d'Enghien fusillé, Pichegru étranglé, Villeneuve forcé à se suicider, etc., etc., proclament Bonaparte plus perfide que Tibère et plus scélérat que Néron, et vouent au plus profond mépris, et à la plus juste indignation, les tartuffes qui osent dans leurs écrits, tâcher de pallier les horribles forfaits du plus cruel des tyrans! Ce sont ses malheureuses victimes, entraînées par le plus funeste aveuglement, qui ont replacé sur la colonne de la place Vendôme, l'assassin de trois millions de français et de trois millions d'étrangers, le destructeur des libertés françaises, l'Érostrate du Kremlin, et l'infâme fuyard de Waterloo!

Tel est le jugement porté sur Bonaparte, par tous les véritables français qui veulent le bonheur de leur patrie, par l'agriculture délivrée de la conscription, et par le